

FONDATION L'ENFANT C'EST LA VIE

CHARTRE

JANVIER 2003

## **PRÉAMBULE**

La charte est un document à destination interne et externe. Son élaboration et sa diffusion permettent de situer l'identité, les missions et les fondements qui guident la Fondation dans son rôle auprès des enfants, adolescents et des familles.

La charte constitue le premier volet de la démarche qualité, engagée au cours des années 2002 et 2003. Elle est traduite par les statuts de la Fondation et constitue une référence pour toute personne oeuvrant au service des missions, salarié ou bénévole. Les cadres ont pour mission d'en permettre sa connaissance et de la faire vivre dans les établissements, auprès des équipes et des professionnels.

## **IDENTITÉ ET MISSION**

La Fondation a été créée en 1997 pour conduire une mission de protection de l'enfance et de la famille, et d'éducation à la vie. Elle agit pour des enfants, adolescents et familles, fragilisés par leur histoire ou leurs conditions d'existence, dans leur vie personnelle, familiale, au plan moral et affectif. Ces personnes présentent des difficultés d'ordre éducatif, social, et parfois une souffrance physique et psychique.

La Fondation est une institution, elle assure sa mission en tant qu'organisme privé et prend en compte les plans d'action et d'équipements du canton de Neuchâtel. Elle participe à l'évolution de l'action éducative et sociale du territoire en tant que personne morale, acteur institutionnel sur le terrain et prestataire de services.

Plus largement, elle agit pour lutter contre l'exclusion sociale, pour promouvoir la place des enfants et des familles, et contribuer à la qualité des liens affectifs et sociaux. Sa mission est guidée par des convictions et entretenue par la compétence et le professionnalisme de ses établissements et services.

Deux secteurs, petite enfance et enfance-adolescence, constituent l'organisation des réponses à la mission pour être au plus près des besoins et des problématiques. Chaque secteur assume une triple fonction :

- L'éducation
- L'accompagnement psychologique
- La réinsertion.

## **UNE ÉTHIQUE DE L'ÉDUCATION**

La Fondation accorde à l'éducation sa pleine valeur comme élément du développement humain et condition de la socialisation pour toute personne. L'éducation vers la vie suppose les apprentissages nécessaires proposés à l'enfant ou l'adolescent, et l'intégration par la famille des aptitudes et compétences indispensables à la responsabilité de parents.

Chaque personne accompagnée est reconnue et considérée dans sa dignité et son intégrité d'enfant, d'adolescent ou de parent. Elle est respectée dans son histoire et sa vie familiale. La Fondation manifeste un regard confiant et positif, visant à valoriser les potentiels existants et les capacités de changement au niveau de chacun, quelles que soient les difficultés liées à sa situation individuelle ou familiale.

L'éducation constitue la ressource essentielle dans la conduite et l'animation des missions. Elle est animée par des établissements et services, appropriés à une fonction spécifique, en internat comme en milieu ouvert, lesquels sont porteurs des valeurs et de l'éthique de la Fondation qu'ils traduisent au quotidien.

L'éducation a pour but le développement et l'épanouissement des personnes accueillies et accompagnées, et l'essor de leur autonomie afin de préparer ou de restaurer leur place dans leur environnement familial et au sein de la société.

## **L'ENFANT, C'EST LA VIE**

Termes qui qualifient le nom de la Fondation, ils traduisent l'essence et l'esprit qui animent les services. L'enfant est une valeur inestimable du développement humain et de toute société. Il représente à la fois la fragilité de tout être vivant et l'espérance de vie et l'avenir, pour lui-même comme pour ceux qui l'entourent. L'intérêt supérieur de l'enfant est une considération primordiale. Il est ainsi reconnu pour lui-même, ce qu'il est, dans sa fonction de sujet membre de la communauté humaine.

L'enfant est le fondement de l'action au sein de la Fondation, valeur éducative et de développement affectif, intellectuel et spirituel. Il est respecté dans son être, sa vie et son individualité. Il est par nature un être social en devenir. Il est reconnu, protégé et accompagné avec attention, discernement et compétence, dans son parcours au sein de la Fondation.

Tout enfant accueilli bénéficie d'un accompagnement ou d'une prise en charge qui tient compte de plusieurs domaines liés à son évolution :

- sa santé physique et affective
- ses relations familiales
- son éveil et ses apprentissages
- ses loisirs et sa culture
- sa vie sociale.

## **L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT**

Tout enfant est appréhendé à travers sa famille et son environnement familial. Le lien familial, la place des parents et la restauration des liens constituent une valeur et des objectifs d'intervention. La mission de la Fondation s'élargit au système familial et au soutien de toute famille concernée dans son autorité et sa fonction parentale.

C'est pourquoi il est proposé une diversité de formes d'accueil et d'accompagnement en direction de chaque enfant, des familles, qui permettent des réponses adaptées à une multitude de situations et de difficultés.

La famille est informée, associée, elle participe directement ou indirectement et dans le respect de la nature du placement, au processus d'accueil et d'accompagnement. Les professionnels ont le souci de resituer les parents dans leur rôle, chaque fois que possible, en tenant compte des difficultés, des compétences et des aspirations de chacun.

## **LE PLACEMENT COMME TRANSITION**

L'accueil d'un enfant constitue un passage, un espace de transition dans la vie de celui-ci. L'action éducative et psychopédagogique est soucieuse de respecter le principe d'une intervention plus ou moins durable qui prépare une intégration familiale et sociale. Une attention importante est accordée au projet de l'enfant et à la notion de trajectoire personnelle.

L'admission représente une étape dans la vie d'un enfant et ne saurait constituer une fin en soi. Les placements ou interventions antérieures sont intégrés par les services. Le travail avec les réseaux et partenaires constitue un objectif présent dans tout projet.

Le projet personnalisé est formalisé et régulièrement évalué avec les différents partenaires, l'enfant lui-même et sa famille. L'action éducative est conduite dans le respect du cadre légal et prend en compte les droits et obligations de chacun.

## **LES PROJETS ET LES RÉFÉRENCES**

Ils tiennent compte des valeurs de la Fondation, du concept pédago-thérapeutique, de l'évaluation faite de chaque situation, de la nature des besoins et des réponses proposées dans les différents secteurs. La psychopédagogie, l'analyse systémique... contribuent à une réflexion soutenue au sein des services et les équipes témoignent du souci de recherche permanente. Pour autant, les références théoriques restent plurielles et ne constituent pas une forme de dogmatisme ou d'idéologie.

Chaque secteur intervient à partir d'un projet formalisé et évalué annuellement. Les projets d'établissement et les fiches action des services représentent la garantie des objectifs et de la cohérence interne, au-delà de la compétence des professionnels. Ils traduisent des repères pour la Fondation, les équipes, les partenaires et les personnes accueillies.

## **LE CADRE ET L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE**

La notion d'équipe et la coopération interne forment la base d'une dynamique institutionnelle au service des enfants et des familles. La compétence des équipes est soutenue par une organisation hiérarchique et fonctionnelle, des instances de communication et de concertation, des lieux de régulation et de contrôle internes.

Les directeurs et cadres ont la responsabilité de l'organisation et de l'animation des secteurs, ils forment autour de la direction générale et du Conseil de la Fondation l'unité et la cohérence

des missions, et leur dynamisation. Tous les professionnels, quelles que soient leurs fonctions, participent à la mission éducative et sont partie prenante des projets et de leur mise en oeuvre.

La Fondation accorde une grande importance aux ressources humaines, à la considération de tout professionnel dans son emploi. Elle agit pour la prise en compte des compétences et des talents de chacun, au service de la mission.

La Fondation encourage la participation des professionnels aux actions inter-services et à toute démarche visant à soutenir les échanges et la mutualisation interne. Au-delà de l'organisation hiérarchique, la délégation et l'autonomie des salariés sont un objectif permanent qui garantit une institution vivante, créative et dynamique.

L'innovation est une ambition soutenue par les échanges, la formation, la prise en compte des expériences internes et externes. La qualité des prestations est une orientation traduite par le référentiel qualité et les bonnes pratiques professionnelles. Ce référentiel participe à l'amélioration continue du service et des projets, c'est un repère pour l'évaluation de la compétence de la Fondation. Il constitue le cadre des engagements formels auprès des partenaires et pour les personnes accueillies.